



Clause d'abonnement à france loisirs

Par **vieules**, le 31/01/2010 à 16:28

Bonjour,

France Loisirs m'invite à profiter des avantages du club : 4 livres au choix pour 1 euro, frais de port offerts. En ce qui concerne l'adhésion, ils précisent que je m'engage à acheter 1 livre tous les 3 mois quel que soit son prix. Si je n'ai pas commandé à la date indiquée, j'accepte la sélection composée d'1 ou 2 ouvrages recommandée par leur comité de lecture après en avoir été avisée... et de la régler sous 8 jours. Dès que j'aurai acheté 8 livres, je pourrai résilier le contrat par simple lettre...

Ma question est donc : suis je obligée d'acheter les 8 livres ?

merci d'avance de la réponse que vous me ferez

Par **Marion2**, le 31/01/2010 à 17:16

Bonjour,

L'achat des 8 livres est mentionnée dans le contrat. Alors oui, vous devez les acheter.

CDT